

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MANDEVILLE
MRC DE D'AUTRAY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 2015

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle municipale le 16 octobre 2015 à 10 h 45, à laquelle étaient présents Messieurs les conseillers Denis Prescott, Jacques Martial, Simon Leduc et André Desrochers, sous la présidence de Madame Francine Bergeron, Mairesse.

Messieurs les conseillers Jean-Claude Charpentier et Sylvain Gagnon étaient absents.

Madame Hélène Plourde, directrice générale et secrétaire-trésorière était présente.

Madame Francine Bergeron, mairesse déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR QUI SE LIT COMME SUIVIT :

1. Méditation;
2. Lecture de l'ordre du jour;
3. Adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour;
4. Génicité inc. - Mandat;
5. Programme de réhabilitation du réseau routier local, volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local;
6. Période de questions;
7. Clôture et levée de la séance;
8. Méditation.

384-10-2015 ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Jacques Martial
Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Et résolu**

Que soient et sont adoptés l'avis de convocation et l'ordre du jour tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

VOIRIE

385-10-2015 GÉNICITÉ INC. - MANDAT

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott
Appuyé par le conseiller Monsieur André Desrochers
Et résolu**

Que la municipalité de Mandeville mandate Génicité inc. pour la gestion des eaux pluviales (traitement MES) concernant le dossier de la rue Desjardins d'une somme maximum de 10 000.00 \$ taxes incluses.

Que cette dépense soit payée à même le programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité.

386-10-2015 PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL, VOLET - ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Attendu que la municipalité de Mandeville a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

Attendu que la municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Monsieur Simon Leduc

Appuyé par le conseiller Monsieur Jacques Martial

Et résolu

Que la municipalité de Mandeville autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

Adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

387-10-2015 **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Denis Prescott

Appuyée par le conseiller Monsieur Jacques Martial

Il est résolu

Que la séance soit et est levée à 10 h 50.

Adoptée à l'unanimité.

MÉDITATION

Francine Bergeron, mairesse

Hélène Plourde, directrice générale
et secrétaire-trésorière